



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
SOCIETE ANONYME
SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2012

(Unité= en DT)

LIBELLES	DEUXIEME TRIMESTRE 2012	DEUXIEME TRIMESTRE 2011	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2012 AU 30/06/2012	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2011 AU 30/06/2011	31/12/2011
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	129 750 710,061	118 180 845,471	249 349 131,204	228 726 972,921	470 111 696,147
* Intérêts	80 388 933,813	79 273 377,042	156 571 775,551	156 630 085,507	314 554 129,351
* Commissions en produits	20 957 629,987	17 829 197,813	40 334 845,113	33 049 321,545	71 585 639,978
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	28 404 146,261	21 078 270,617	52 442 510,540	39 047 565,869	83 971 926,818
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	30 605 238,751	33 136 821,647	60 752 338,262	65 925 123,262	130 976 305,258
* Intérêts encourus	29 603 657,518	32 335 655,878	58 986 613,101	64 644 598,138	127 821 332,251
* Commissions encourues	1 001 581,233	801 165,769	1 765 725,161	1 280 525,124	3 154 973,007
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	99 145 471,311	85 044 023,824	188 596 792,942	162 801 849,659	339 135 390,889
4- Autres produits d'exploitation	910 538,830	937 912,516	1 748 937,850	1 818 394,896	3 760 294,524
5- Charges opératoires, dont:	55 066 472,234	47 800 291,571	107 076 126,022	90 842 993,093	198 721 321,694
* Frais de personnel	37 451 222,555	33 823 788,978	73 698 279,967	64 663 364,412	142 408 224,718
* charges générales d'exploitation	11 950 399,319	10 186 428,754	22 416 705,627	19 099 384,227	41 350 188,432
6- Structure du portefeuille :	-	-	954 229 921,320	813 648 874,529	855 644 450,318
* Portefeuille-titres commercial	-	-	695 201 442,804	569 464 692,262	615 119 570,868
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	259 028 478,516	244 184 182,267	240 524 879,450
7- Encours des crédits	-	-	5 497 602 263,491	4 852 900 896,059	5 182 244 496,402
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	5 937 285 092,597	5 595 404 839,070	5 759 638 851,691
* Dépôts à vue	-	-	2 873 465 062,697	2 602 271 280,231	2 714 392 730,125
* Dépôts d'épargne	-	-	1 465 354 374,721	1 283 580 316,304	1 393 623 370,613
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	114 702 939,035	136 267 344,407	125 492 558,659
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	25 827 653,204	41 258 498,575	33 550 498,549
* Ressources spéciales	-	-	88 875 285,831	95 008 845,832	91 942 060,110
10- Capitaux propres	-	-	485 369 517,268	470 855 251,363	485 169 562,309

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/06/2012

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier semestre de l'année 2012.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2012 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-06-2012 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-06-2012 et non encaissés ou dont

l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2012 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-06-2012.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier semestre 2012. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2012 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2012. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2012.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2012, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2011 que celles relatives à l'année 2012.

Les données relatives à l'année 2011 sont conformes à celles publiées en Aout 2011 dans le cadre des Etats Financiers Intermédiaires du premier semestre 2011.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier semestre 2012 à 249 349 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 60 752 mD au titre du premier semestre 2012.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées, des titres en portage et des fonds gérés.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2011 et au 30/06/2012 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2011 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 29/06/2012.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier semestre 2011 et du premier semestre 2012 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

NOTE EXPLICATIVE SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 30 JUIN 2012

La BIAT a clôturé le premier semestre 2012 avec les résultats suivants :

⇒ Des encours de crédits de 5497,6 MD, en progression de 13,3% par rapport à fin juin 2011 ;

⇒ Des encours de dépôts de 5937,3 MD, en accroissement de 6,1%, avec des composantes dépôts à vue et dépôts d'épargne évoluant respectivement à 10,4% et 14,2% ;

⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 249,3 MD, en augmentation de 9,0% ;

⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 60,8 MD, en retrait de 7,8%, grâce notamment à la baisse du TMM et à l'amélioration de la structure des dépôts ;

⇒ Un PNB de 188,6 MD, en accroissement de 15,8% ;

⇒ Des charges opératoires de 107,1 MD, évoluant à 17,9%.